



Communiqué de Presse

Chirurgie libérale : les problèmes persistent pour l'instant...

Devant l'opposition frontale de tous les politiques et ceci sans exception, à la réouverture du secteur 2 pour les praticiens du secteur 1 en dépit des accords du 24 août 2004 qui l'autorisaient, il est évident que la seule solution restante pour permettre à ces praticiens de sortir de leur carcan est la création du Secteur Optionnel, ce que le Ministre vient de faire avec les derniers amendements du PLFSS 2007 actuellement présenté au Sénat.

Même si fondamentalement **le SNCO a toujours été opposé au Secteur Optionnel**, il peut envisager sa création sous réserve qu'il soit suffisamment attractif (minimum de 100% de dépassement des actes chirurgicaux sur au minimum 50% des actes) et que l'actuel secteur 2 ne subisse bien évidemment aucune modification.

Pour mémoire, le SNCO rappelle que les honoraires des chirurgiens n'ont pas réellement évolués depuis 20 ans hormis l'augmentation bien modeste de la CCAM qui ne concerne pas les actes les plus fréquents.

Le SNCO rappelle au Ministre de la Santé qu'à ce jour toutes les mesures prises pour « sauvegarder » la chirurgie n'ont eu, pour l'instant, aucun effet sur le recrutement des internes en chirurgie. En effet, dans seulement **3 ans**, nous aurons besoin de former **210 chirurgiens orthopédistes** et il n'y en aura que **70**. Le déficit est déjà énorme alors que dans notre spécialité le nombre d'actes s'accroît constamment compte tenu du vieillissement de la population.

Où allons nous pouvoir trouver les **140 internes qui manquent** actuellement ? Par qui les patients vont-ils être opérés demain ?

Compte tenu de ce contexte, le SNCO informe le Ministre de la Santé qu'il restera plus que jamais vigilant et prêt à réagir si les mesures concernant la chirurgie ne sont pas suffisantes.

Le SNCO rappelle également que les chirurgiens attendent toujours le deuxième arrêté concernant la RCP initialement prévu pour fin septembre.

Docteur Jacques Caton
Président du SNCO
Tél. : 06 07 39 76 15

Docteur Patrice Papin
Secrétaire Général du SNCO
Tél. : 06 77 41 88 98